

**BASSIN DE VIE DE DRAGUIGNAN-FREJUS-SAINT RAPHAËL****COMPTE-RENDU DE LA REUNION TERRITORIALE DU 09/05/2016 A SAINT RAPHAËL**

**Objectif** : analyser la situation actuelle en matière de répartition des compétences climat, air, énergie, et de financements croisés, en amont de l'écriture de la CTEC.

**Présents à la réunion**

Prénom Nom	Collectivité
Dominique ETIENNE	CAVEM
Nathalie LAURENT LANDI	CAVEM
Tatiana LAMBERT	CAVEM
Charly DEFAIVRE	CAVEM
Benjamin ROCHER	Air PACA
Fabrice VITEAU	AREVE
Julien LYAN	AREVE
Yves JACOB	Ville de Fréjus
Nathalie LACUBE	SMIDDEV
Milène COLIN	Département du Var
Denis BOYER	Ville de Saint Raphaël
Aniela HERRENSCHMIDT	Région PACA
Gilles VRAIN	Agence Mars
Jean LECROART	Artelia

**Benchmark thématique des actions existantes**

Thématique	Collectivité	Actions
<b>Réhabiliter les bâtiments et réduire la précarité énergétique</b>	Communes et EPCI	> Réhabilitation de bâtiments publics (exemplarité). > Dispositif « Rénover + », mis en place en 2012 dans le cadre du programme européen « MARIE » (CAVEM) : création d'une plateforme territoriale de la rénovation énergétique qui s'étend aujourd'hui à l'ensemble de l'Est Var.
	Territoires de projet	> Projet de CEP mutualisé à l'échelle des deux intercommunalités du Verdon Haut-Var (PNR du Verdon).
	Département	
<b>Adapter le territoire au changement climatique</b>	Communes et EPCI	> Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF) assorti d'actions de lutte contre le risque d'incendie - CC Artuby-Verdon et CC Lacs et Gorges du Verdon. > PAPI du bassin de l'Argence (Syndicat Mixte).
	Territoires de projet	> Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) du Verdon décliné en Contrat de rivière (PNR du Verdon). > Etude de vulnérabilité au changement climatique portée par le PNR du Verdon en 2015.
	Département	
<b>Promouvoir le mix énergétique et développer les énergies renouvelables</b>	Communes et EPCI	> Mise en place de projets de développement des EnR sur le patrimoine public (exemplarité) : chaudières bois, panneaux PV, etc. > Projet d'implantation d'une ferme photovoltaïque participative intercommunale (CC Lacs et Gorges du Verdon). > Projet de méthanisation des boues de STEP sur le territoire de la CAVEM.
	Territoires de projet	> Accompagnement des projets EnR en appui aux collectivités (PNR du Verdon) : centrales photovoltaïques notamment. > Structuration de la filière bois-énergie (PNR du Verdon et CC Artuby-Verdon et Lacs et Gorges du Verdon) Charte forestière de Territoire, puis Plan d'Approvisionnement Territorial "Préalpin".



Thématique	Collectivité	Actions
	Département	
<b>Promouvoir l'économie circulaire</b>	Communes et EPCI	> Accompagnement de 10 parcs d'activité dans une démarche d'écologie industrielle et territoriale ; dans le cadre de l'AMI régional (CAVEM). > Projet de mise en place d'un Système Alimentaire Territorial (SAT) des deux intercommunalités du Verdon Haut-Var (développement des circuits-courts). > Démarches écoresponsables portées par les Communes.
	Territoires de projet	
	Département	
<b>Gestion des déchets</b>	Communes et EPCI	> Plateforme de transformation des déchets verts (CAVEM/SMIDDEV). > Projet de plateforme de valorisation multi-filières destiné à optimiser le tri et le traitement des déchets (CAVEM/SMIDDEV).
	Territoires de projet	> Projets de plateforme de compostage et de ressourcerie du Verdon Haut-Var (PNR du Verdon).
	Département	
<b>Maîtriser l'urbanisation</b>	Communes et EPCI	> Elaboration et mise en œuvre des documents d'urbanisme (PLU et ZAC). > Trois SCoT sur le territoire : Cantons de Grimaud et de St Tropez ; aire de Fréjus-St Raphaël (en cours de révision avec le PLU pour intégrer le PDU et le PCET notamment) ; Dracénoise. > Partenariat CAVEM / Agence d'Urbanisme / Air PACA (mise en place des « cartes stratégiques air » à l'échelle des SCoT) pour intégrer la qualité de l'air dans les outils et projets d'urbanisme.
	Territoires de projet	
	Département	> Accompagnement des collectivités locales adhérentes dans leurs projets liant urbanisme et énergie (via une SPL) : financement propre + paiement des adhésions + facturation à la prestation. > Mise en place d'un groupe de travail urbanisme et énergie (quels outils mutualiser pour venir en appui des collectivités locales). > Mission urbanisme et projets de développement des zones économiques (cinq ETP).
<b>Mobilité</b>	Communes et EPCI	> Projet de maillage du territoire des deux intercommunalités du Verdon Haut-Var en bornes de recharges des vélos à assistance électrique. > PDU de la CAVEM et de la CAD. > Mise en place d'un programme sur l'Est Var d'un projet de déploiement de bornes électriques (communes adhérentes du Syndicat Mixte d'Electricité). > Même type de projet porté uniquement par la CAVEM.
	Territoires de projet	> Plan Local Energie Environnement (PLEE) du PNR du Verdon, qui a conduit notamment à une étude sur la mobilité.
	Département	> Plan Départemental des itinéraires cyclables (manque de mutualisation avec les schémas infra existants : Fréjus par exemple).
<b>Lutter contre la pollution de l'air</b>	Communes et EPCI	> Suivi de la qualité de l'air et lutte contre la pollution atmosphérique des collectivités adhérentes à Air PACA (qui a récemment mis en place des Comités Territoriaux) → forme associative de mutualisation (financement 1/3 CT ; 1/3 Etat ; 1/3 industriels)
	Territoires de projet	
	Département	



## Etat des lieux des enjeux :

### Enjeux liés à la réhabilitation énergétique des bâtiments :

- La plateforme locale de la rénovation énergétique, qui s'étend aujourd'hui sur l'ensemble de l'Est Var, devrait bénéficier du statut de GIP, lui donnant accès à des financements plus variés.
- Les petites collectivités ne disposent pas aujourd'hui d'interlocuteur pour les accompagner dans leurs projets de rénovation énergétique sur leur patrimoine.
  - ➔ La plateforme n'a pas vocation à accompagner ce type de projet.
  - ➔ Si le besoin est bien exprimé, il se double d'une forte volonté des communes de garder la main sur la gestion de leur patrimoine.

### Enjeux liés à l'adaptation au changement climatique :

- L'adaptation couvre un grand nombre de thématiques, dont certaines sont bien connues et gérées de façon mutualisées : syndicats assurant la gestion des risques d'inondation et de feux de forêt ; projets européens sur la gestion du trait de côte, etc.
  - ➔ Il existe plusieurs opportunités de mutualisation (exemple : la gestion du trait de côte est souvent abordée par chaque Commune individuellement, sans effort de mise en cohérence de ces politiques.
  - ➔ Se pose la question du devenir du financement des structures mutualisées existantes.

### Enjeux liés à la promotion du mix énergétique et au développement des énergies renouvelables (EnR) :

- Peu de projets de développement des EnR ont été conduits sur le territoire (hors PNR du Verdon), en raison notamment d'un manque d'orientations prospectives sur le sujet.
  - ➔ Les documents d'urbanisme peuvent constituer un bon levier pour encourager le développement des EnR (SCoT du Golfe de St Tropez et de la CAVEM en particulier).

### Enjeux liés au déploiement de l'économie circulaire :

- Le retour d'expérience du projet EIT conduit par la CAVEM a permis de lancer une dynamique vertueuse avec les parcs d'activité du territoire : achat mutualisé de l'énergie ; parc démonstrateur volontaire pour engager une démarche d'efficacité énergétique et de développement des EnR ; mise en place d'une association regroupant les entreprises et les collectivités pour poursuivre la démarches.
  - ➔ La mutualisation des retours d'expériences constitue un enjeu fondamental (il faut montrer aux entreprises l'intérêt économique qu'elles peuvent trouver en investissant dans ce type de projet.
- Plusieurs Communes portent des démarches « écoresponsables » destinées à optimiser le tri des déchets.
  - ➔ La mutualisation de ces démarches à l'échelle des EPCI est à terme incontournable.

### Enjeux liés à la gestion des déchets :

- Le transfert Départements → Région de la planification de la gestion des déchets est source d'incertitude pour les acteurs locaux de la collecte et du tri des déchets.
  - ➔ Quel devenir des subventions départementales pour les projets locaux (plateforme de tri, approvisionnement en bacs, campagnes de communication sur la prévention et la gestion des déchets, etc.) ?
  - ➔ Quels futurs interlocuteurs ? Auront-ils une connaissance fine du terrain comme c'est le cas aujourd'hui ?  
[Les Conventions de transfert de compétence sont en cours de négociation. Pour ce qui concerne le Var, le Département terminera le processus concerté d'élaboration du Plan de prévention et de gestion des déchets avant le transfert de compétence.]



### **Enjeux liés à la maîtrise de l'urbanisation :**

- Le Département du Var assure aujourd'hui un accompagnement des collectivités locales dans leurs projets d'urbanisme liés à l'énergie (via le groupe urbanisme et énergie et une SPL notamment). La réforme du cadre de compétences pose la question du devenir de ce positionnement départemental. Le groupe de travail est en attente de clarification (CTEC).
- Plus globalement, la CTEC constitue une opportunité pour identifier des leviers permettant demain de mieux faire le lien entre l'urbanisme et les enjeux énergie-climat-air.
  - ➔ Quel avenir de la démarche liée à l'AMI SCoT Energie ? Elle pourrait permettre de valoriser des retours d'expériences utiles à la promotion de projets similaires.

### **Enjeux liés à la mobilité :**

- Il est nécessaire, sur la thématique de la mobilité, de clarifier la limite entre ce qui relève de la CTEC énergie-climat-air et de la CTEC intermodalité.
  - ➔ Ceci concerne notamment la question de la mutualisation des données relatives aux bornes électriques.
- La définition de la compétence « mobilité durable », attribuée au bloc communal, pourrait favoriser le développement de projets relatifs à la mobilité douce.
  - ➔ Les territoires devant s'engager dans un PCAET pourront se saisir de la thématique.

### **Enjeux liés à la qualité de l'air :**

- La CTEC pourrait permettre de valoriser davantage le travail d'Air PACA en termes de suivi de la qualité de l'air d'une part ; et d'accompagnement des collectivités adhérentes d'autre part.

## **Synthèse des enjeux et propositions par chapitre de la CTEC**

### **Financements**

#### **Subventions conditionnées :**

- ➔ Proposition 1 : subventionner préférentiellement les structures porteuses de démarches mutualisées (Syndicats, GIP, gestionnaire de plateforme, etc.).
- ➔ Proposition 2 : conditionner les aides financières du Département et de la Région à la fourniture de données pour capitaliser les retours d'expériences et assurer un suivi des actions mises en œuvre.

#### **Assurer une cohérence entre les appels à projet et la CTEC :**

Les appels à projet déstabilisent les politiques locales, dans la mesure où ils ne s'inscrivent pas nécessairement en continuité avec les orientations stratégiques énergie-climat-air à moyen-long terme des collectivités.

La CTEC a vocation à clarifier le cadre d'intervention sur ces thématiques et doit permettre d'inscrire ces appels à projet dans un projet stratégique à moyen terme (6 ans).

- ➔ Proposition 1 : définir les appels à projet régionaux en fonction des orientations du SRCAE (prochainement intégré au SRADDET).
- ➔ Proposition 2 : regrouper les thèmes de subvention sans passer par des appels à projet (avec un calendrier plus souple sur la durée de la CTEC) ; en corrélation avec la préparation des budgets des collectivités.



## Ingénierie

### **Pallier au manque d'accompagnement technique des collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies énergétiques patrimoniales :**

Les collectivités, en particulier les plus petites d'entre elles, manquent de compétences techniques (et financières) pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie énergétique patrimoniale d'une part et pour les aider à prendre en compte l'énergie dans leurs documents d'urbanisme.

- Proposition 1 : identifier un acteur chargé d'assurer cet accompagnement (équivalent de l'ex-AREA).
- Proposition 2 : conditionner l'accompagnement technique et/ou financier à la fourniture de données.
- Proposition 3 : prévoir une continuité des actions d'accompagnement relatives à l'urbanisme et l'énergie portées par le Département.

### **Mutualiser les actions d'adaptation au changement climatique :**

Certaines thématiques liées à l'adaptation sont spontanément gérées au quotidien par les communes, avec un coût en nette augmentation (en raison du changement climatique) : la lutte contre l'érosion des plages par exemple.

- Proposition 1 : identifier et mettre à profit les opportunités de mutualisation pour une adaptation coût efficace des territoires au changement climatique.

## Données

### **S'appuyer sur les dispositifs existants pour capitaliser les données et les retours d'expériences :**

Le niveau de capitalisation et de rediffusion des données et des retours d'expériences est jugé encore trop faible dans la région.

Pourtant, des dispositifs existent pour assurer cette fonction, en particulier : le CRIGE, portail régional de l'information géographique ; Air PACA pour le volet Air ; et l'Agence Régionale Pour l'Environnement et l'écodéveloppement (ARPE).

- Proposition : centraliser les données de trafic à l'échelle régionale, en s'appuyant sur le CERREMA et/ou le CRIGE.

## Communication

### **Sensibiliser et faire descendre l'information localement :**

La capitalisation et la diffusion locale des connaissances sur les thématiques énergie-climat-air en général et des retours d'expériences en particulier, constituent un enjeu de taille, en particulier pour les petites collectivités. On note ainsi un éclatement des réseaux thématiques (PACA climat par exemple).

La perte progressive de l'interlocuteur départemental, en raison notamment du transfert de plusieurs compétences du Département vers la Région, renforce par ailleurs ce constat.

- Proposition 1 : formation par la Région (en tant que centre de ressources) de « veilleurs territoriaux » (au sein des EPCI), capables de capitaliser les activités des réseaux (en réceptionnant les newsletters par exemple).
- Proposition 2 : identification, au sein des services de la Région, de référents thématiques (MDE, EnR, économie circulaire, etc.) ET de référents territoriaux (à l'échelle départementale) identifiés par les collectivités locales.
- Proposition 3 : former ces référents locaux aux enjeux liés à l'adaptation au changement climatique.

### **Engager les signataires de la CTEC à communiquer sur certains sujets clés**

La démarche de la CTEC est une opportunité pour structurer la communication sur certains sujets, en obligeant les signataires de cette convention à relayer des informations.

- Proposition : les signataires de la CTEC ont l'obligation de diffuser l'information fournie par Air PACA (exemple : sous la forme de la vignette existante, via les panneaux lumineux en milieu urbain, etc.).